

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **MECCO GOSSENT**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Dreve Richelle N° : 161 Boîte : 19
Code postal : 1410 Commune : Waterloo
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0425.023.811

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

23-01-2024

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en

EURO

 approuvés par l'assemblée générale du

18-04-2024
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.14, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 10, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Mestdagh Natacha

Administrateur
Bosveldweg 65
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-27

Fin de mandat : 2029-04-19

Administrateur

Absolute Consulting SRL

0895690971
Rue Quewee 72
6230 Pont-à-Celles
BELGIQUE

Début de mandat : 2017-11-23

Fin de mandat : 2029-04-19

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Beguin Olivier
Administrateur
Rue Quewee 72
6230 Pont-à-Celles
BELGIQUE

Buzz Management

0893648825
Chemin du Chêne aux Renards 40
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-27

Fin de mandat : 2029-04-19

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Mestdagh Eric
Administrateur
Chemin du Chêne aux Renards 40
1380 Lasne
BELGIQUE

Filip De Poorter SRL

0809691662
Avenue des Muriers 1
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-27

Fin de mandat : 2029-04-19

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

De Poorter Filip
Administrateur
Avenue des Muriers 1
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>14.027.062</u>	<u>84.689.362</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	14.027.062	15.737.097
Terrains et constructions		22	13.198.043	14.839.539
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	786.086	854.624
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	42.933	42.933
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	0	68.952.266
Entreprises liées	6.15	280/1	0	68.892.245
Participations		280		
Créances		281	0	68.892.245
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		60.021
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		60.021

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>27.948.468</u>	<u>7.209.390</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	54.289	
Stocks		30/36	54.289	
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	54.289	
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	696.381	731.456
Créances commerciales		40	669.289	578.255
Autres créances		41	27.092	153.201
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	24.000.000	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	24.000.000	
Valeurs disponibles		54/58	3.180.065	6.474.156
Comptes de régularisation	6.6	490/1	17.733	3.778
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	41.975.531	91.898.753

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
Capital			10/15	<u>36.528.692</u>	<u>33.739.444</u>
Capital souscrit			10/11	9.004.825	9.004.825
Capital non appelé			10	9.004.825	9.004.825
En dehors du capital			100	9.004.825	9.004.825
Primes d'émission			101		
Autres			11		
			1100/10		
			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	12.641.950	11.371.590
Réserves indisponibles			130/1	1.014.297	1.014.297
Réserve légale			130	1.014.297	1.014.297
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132	7.877.708	6.607.348
Réserves disponibles			133	3.749.946	3.749.946
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	14.881.917	13.363.029
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	<u>2.459.056</u>	<u>2.035.603</u>
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges			164/5		
Impôts différés			168	2.459.056	2.035.603

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	2.987.782	56.123.705
Dettes à plus d'un an		6.9	17	392.194	391.194
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9	392.194	391.194
Dettes à un an au plus		6.9	42/48	2.590.235	55.355.862
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42		
Dettes financières			43	0	52.677.321
Etablissements de crédit			430/8	0	52.677.321
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	313.713	694.250
Fournisseurs			440/4	313.713	694.250
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46	16.716	7.296
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.9	45	512.122	296.530
Impôts			450/3	512.122	296.530
Rémunérations et charges sociales			454/9		
Autres dettes			47/48	1.747.684	1.680.465
Comptes de régularisation		6.9	492/3	5.353	376.649
TOTAL DU PASSIF			10/49	41.975.531	91.898.753

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	8.529.857	10.997.739
Chiffre d'affaires		6.10	70	5.766.493	5.274.196
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	2.709.775	5.712.345
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	53.590	11.198
			60/66A	2.796.685	3.912.042
Coût des ventes et des prestations			60		
Approvisionnements et marchandises			600/8		
Achats			609		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		61	1.042.005	1.278.239
Services et biens divers			62		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	630	1.219.747	1.209.582
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			631/4	9.663	-69.737
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	640/8	525.271	470.957
Autres charges d'exploitation		6.10	649		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		66A	0	1.023.001
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	9901	5.733.172	7.085.697
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)				

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.883.234	2.576.548
Produits financiers récurrents		75	1.883.234	2.576.548
Produits des immobilisations financières		750	1.611.803	2.576.548
Produits des actifs circulants		751	271.394	
Autres produits financiers	6.11	752/9	37	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.136.057	1.317.434
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.136.057	1.317.434
Charges des dettes		650	1.022.444	1.296.455
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	113.614	20.980
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	6.480.348	8.344.811
Prélèvement sur les impôts différés		780	79.950	75.332
Transfert aux impôts différés		680	503.404	1.242.402
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	1.211.576	883.610
Impôts		670/3	1.211.576	883.610
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	4.845.319	6.294.131
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	239.851	225.997
Transfert aux réserves immunisées		689	1.510.211	3.727.205
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	3.574.960	2.792.923

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	16.937.988	15.340.020
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	3.574.960	2.792.923
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	13.363.029	12.547.097
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	14.881.917	13.363.029
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	2.056.071	1.976.992
Rémunération de l'apport	694	2.056.071	1.976.992
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	29.669.402
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	187	
Cessions et désaffectations	8171	1.341.923	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	28.327.666	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	14.829.862
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.151.209	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	851.449	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	15.129.622	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	13.198.043	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	1.230.051
8162		
8172	58.621	
(+)/(-) 8182		
8192	1.171.430	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	1.230.051
8272		
8282		
8292		
8302	58.621	
(+)/(-) 8312		
8322	1.171.430	
(23)		

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	544
8163		
8173		
(+)/(-) 8183		
8193	544	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	544
8273		
8283		
8293		
8303		
(+)/(-) 8313		
8323	544	
(24)		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	3.793.244
8165		
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	3.793.244	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	2.938.621
8275	68.538	
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	3.007.159	
(26)	786.086	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	42.933
8166		
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	42.933	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	42.933	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	0	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice		(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	XXXXXXXXXX	68.892.245
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591	68.892.245	
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change		(+)/(-) 8621		
Autres		(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	0	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	60.021
8583		
8593	60.021	
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)		
8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	24.000.000	
8686	4.000.000	
8687	20.000.000	
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions
Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	9.004.825
(100)	9.004.825	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	9.004.825	106.450
8702	XXXXXXXXXX	106.450
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	392.194
8913	392.194

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086		
9087		
9088		
620		
621		
622		
623		
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112	14.880	59.068
9113	5.218	128.806
9115		
9116		
640	501.093	470.957
641/8	24.178	
9096		
9097		
9098		
617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecarts de conversion de devises

Autres

Frais bancaires

Interets de retard

Ecarts de paiement

Charges financières diverses

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	6.679	19.200
	232	465
	12	1.125
	106.691	189

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76	53.590	11.198
(76A)	53.590	11.198
760		
7620		
7630		
764/8	53.590	11.198
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	0	1.023.001
(66A)	0	1.023.001
660		
(+)/(-) 6620		
6630		1.023.001
664/7		
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	1.211.576
9135	1.211.576
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.059	129.628
9146	56.658	219.024
9147		
9148	308.388	296.526

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	0	68.892.245
(280)		
9271		
9281	0	68.892.245
9291		116.985
9301		
9311		116.985
9321		
9331		
9341		
9351		415.320
9361		
9371		415.320
9381		
9391		
9401		
9421		1.567.833
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	6.491
95061	1.050
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations
LA S.A. MECCO-GOSSENT ET SES FILIALES SONT INTEGREES DANS LES COMPTES CONSOLIDES DE LA S.A.FIDAGH SA (consortium groupe Fidagh).

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

FIDAGH
0430140659
Avenue Jean Mermoz 1 4
6041 Gosselies
BELGIQUE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

FIDAGH
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0430140659
Avenue Jean Mermoz 1 4
6041 Gosselies
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

"Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Table des Matières

BILAN

- "1 : Frais d'établissement
- "2 : Immobilisations corporelles
- "3 : Immobilisations financières
- "4 : Stocks, commandes en cours d'exécution et acomptes reçus
- "5 : Créances à un an au plus
- "6 : Placements de trésorerie et valeurs disponibles
- "7 : Comptes de régularisation
- "8 : Provisions pour risques et charges
- "9 : Dettes à plus d'un an et à un an au plus
- "10 : Conversion de postes en devises

COMPTE DE RESULTATS

- "1 : Revenus issus de la location d'actifs

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

BILAN

1 : Frais d'établissement

"Les frais de constitution et les frais d'augmentation de capital sont pris directement en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2 : Immobilisations corporelles

Généralités

"Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou coût de revient, y compris les frais accessoires et la TVA non déductible.

Ne sont pas considérées comme immobilisations et seront donc prises en charge, les acquisitions de biens et aménagements dont le prix est inférieur à € 1.000 HTVA à l'exception du matériel informatique et audiovisuel et des licences informatiques qui seront portés directement à l'actif quel qu'en soit le montant. Les frais d'entretien et de réparation courants sont pris en charge durant l'exercice.

Terrains

"La valeur d'acquisition des terrains est constituée du prix d'achat du terrain et des frais accessoires tels que droits d'enregistrement, frais notariaux, coût des mesurages, indemnités éventuelles, commissions payées aux intermédiaires et TVA non déductible. La valeur d'acquisition est majorée du coût des aménagements (création de voiries, honoraires, frais d'études, etc.), démolitions et assainissements, y inclus les charges financières pour la période précédant la mise en état d'exploitation.

Amortissements et réductions de valeur

"Les amortissements des immobilisations dont la durée d'utilisation est limitée dans le temps sont calculés de façon linéaire, prorata temporis, à partir de la date de la facture. Les terrains ne sont pas amortis.

"Les durées et taux suivants sont appliqués :

DuréeTaux

- Immeubles neufs *20 ans5 %
- Aménagements locaux loués** 10 ans10 %
- Mobilier10 ans10 %
- Voitures5 ans20 %
- Matériel informatique3 ans33,33 %
- Logiciels informatiques5 ans20 %

*Le taux d'amortissement d'un immeuble usagé acquis est défini en fonction de la durée résiduelle économique de l'immeuble et approuvé par le Conseil d'administration.

** Pour les aménagements des locaux loués, il convient de prendre la durée résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 10 ans.

"Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont appliqués lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques, la valeur comptable dépasse la valeur d'utilisation pour l'entreprise. Lorsque ces amortissements complémentaires s'avèrent ne plus être justifiés, ils font l'objet d'une reprise à concurrence de leur excédent par rapport aux amortissements planifiés conformément au plan d'amortissement initial.

"Pour les immobilisations dont la durée n'est pas limitée dans le temps, celles-ci ne seront pas amorties. Des réductions de valeur seront enregistrées en cas de moins-value ou dépréciation durable.

Autres immobilisations corporelles

"En cas de nue-propriété, les droits réels immobiliers, à l'exclusion de la quote-part allouée au terrain, sont amortis selon les règles ci-avant ou sur la durée certaine du droit si celle-ci est plus longue.

Immobilisations en cours

"Les immobilisations en cours englobent tous les frais relatifs à des projets immobiliers en cours de construction destinés à servir de façon durable à l'activité de la société, en particulier :

- oLes coûts des travaux et aménagements,
- oLes honoraires des experts (géomètre, architecte, etc.),
- oLes frais financiers directement imputables au projet en cours jusqu'à sa réception provisoire (intérêts, commissions, frais d'avocat directement imputables au crédit, etc.),
- oLa TVA non déductible.

"Les frais relatifs à la promotion du projet (publicité, film, banderole, plaquettes etc.) et les frais relatifs à sa commercialisation sont enregistrés en charges. Il en va de même pour le précompte immobilier et les frais généraux.

"Les immobilisations en cours regroupent les immobilisations dont la réalisation est confiée à des tiers et celles qui sont réalisées par des services de l'entreprise pour son usage.

"Ces biens sont transférés dans les autres postes des immobilisations corporelles et commencent à être amortis à partir de la réception provisoire.

3 : Immobilisations financières

"Les actions et parts sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de moins-value ou de dépréciation durable, justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Ultérieurement, chaque participation peut faire l'objet d'une reprise de réduction de valeur en cas de réévaluation.

"Les créances à plus d'un an sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable.

4 : Stocks, commandes en cours d'exécution et acomptes reçus

"Il convient de distinguer les travaux effectués dans le cadre de projets immobiliers pour compte de tiers mais non encore réceptionnés, tels les ventes sur plan, lesquels sont enregistrés sous les postes commandes en cours et acomptes reçus, des projets de construction réalisés par la société pour son compte propre mais destinés à la vente, lesquels sont enregistrés sous le poste immeubles destinés à la vente.

"Les stocks et commandes en cours sont évaluées à leur coût de revient direct selon les dispositions suivantes.

Terrains

"La valeur d'acquisition des terrains est constituée du prix d'achat du terrain et des frais accessoires tels que droits d'enregistrement, frais notariaux, coût des mesurages, indemnités éventuelles, commissions payées aux intermédiaires et TVA non déductible. La valeur d'acquisition est majorée du coût des aménagements (création de voiries, honoraires, frais d'études, etc.), démolitions et assainissements, y inclus les charges financières pour la période précédant la mise en état d'exploitation.

Constructions

"Le coût de revient des constructions comprend le coût de construction et les frais qui y sont inhérents, dont le coût des avant-projets.

"Le coût de revient comprend les coûts directs liés à la conception et à la réalisation des projets, en particulier :

- oLe coût des travaux de construction ;
- oLes honoraires (architectes, études techniques spéciales, etc.) ;
- oLes frais financiers (intérêts, commissions, etc.) directement imputables à la construction jusqu'à sa réception provisoire. Les produits (intérêts créditeurs) du placement, le cas échéant, des acomptes reçus sont imputés au coût de revient;
- oLa TVA non déductible.

"Les frais relatifs à la promotion du projet (publicité, film, banderole, plaquettes etc.) et les frais relatifs à sa commercialisation sont enregistrés en charges. Il en va de même pour le précompte immobilier et les frais généraux.

Ventes sur plan, présentation, reconnaissance du résultat et réduction de valeur

"Les ventes de biens en état futur d'achèvement sont traitées comme des commandes en cours d'exécution.

"Les ventes des biens sont actées sur base du compromis de vente, à la date de levée des conditions suspensives éventuelles. Elles sont enregistrées en acomptes reçus.

"Le résultat des biens vendus sur plan est acté au terme de l'exercice au cours duquel la majorité des réceptions provisoires des biens faisant partie d'un même lot/une même phase de développement ont eu lieu (méthode à l'achèvement des travaux). Les biens invendus sont également transférés en immeubles destinés à la vente au même moment. Des provisions pour garantie entre la réception provisoire et la réception définitive sont également constituées au même moment, si d'application.

"Les commandes en cours d'exécution font l'objet d'une compensation directe avec les acomptes reçus par promotion, au terme de laquelle soit le solde débiteur est présenté comme commande en cours d'exécution, soit le solde créditeur est présenté comme acompte reçu. Au début de chaque exercice, le solde est extourné.

"Les commandes en cours d'exécution font l'objet de réductions de valeur lorsque leur coût de revient, majoré du montant estimé des frais encore à exposer, dépasse leur prix de vente net à la date de clôture de l'exercice. Au cas où ces réductions de valeur seraient insuffisantes, une provision complémentaire est comptabilisée à la date de clôture des comptes.

Immeubles destinés à la vente

"Le poste "immeubles destinés à la vente" comprend les projets immobiliers réalisés par la société pour son propre compte mais qui ne sont pas destinés à l'usage propre de la société.

"Les frais relatifs à ces projets immobiliers en cours de développement sont enregistrés en stock à leur coût de revient lequel comprend le coût des avant-projets et projets.

"S'il apparaît que la probabilité de lancer un projet immobilier devient faible, les frais y afférents capitalisés en stock sont pris en charge.

Cas particulier des locations

"Les provisions facturées (précompte immobilier, etc.) périodiquement aux locataires font habituellement l'objet d'un décompte en fin d'exercice. Si le décompte ne peut être établi au terme de l'exercice, les avances reçues sont comptabilisées au passif du bilan.

5 : Créances à un an au plus

"Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. D'éventuelles réductions de valeur sont actées si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie compromis. Les réductions de valeur sont déterminées sur base individualisée (analyse des services juridique et/ou commercial).

6 : Placements de trésorerie et valeurs disponibles

"Les titres en portefeuille sont valorisés à la valeur d'acquisition ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

"Les avoirs à terme et les valeurs disponibles auprès d'institutions financières sont comptabilisés à la valeur nominale.

"La comptabilisation des opérations financières est basée sur la date de l'extrait de compte.

7 : Comptes de régularisation

"Les comptes de régularisation comprennent :

oLe prorata des charges exposées au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs est imputé en "charges à reporter"
oLes "produits acquis" comprennent les prorata des produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé
oLes "charges à imputer" comprennent les prorata des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé
oLes "produits à reporter" regroupent les prorata de produits reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur

8 : Provisions pour risques et charges

"Le Conseil d'Administration constitue à la clôture de l'exercice des provisions spécifiques en vue de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature qui sont ou probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. Il s'agit essentiellement de provisions pour gros entretiens ou grosses réparations, provisions pour litiges sociaux ou commerciaux, etc.

9 : Dettes à plus d'un an et à un an au plus

"Les dettes, y inclus les cautionnements en numéraire, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

"Les soldes débiteurs des fournisseurs sont transférés en fin de période à l'actif. De même, les soldes créditeurs des clients sont transférés en fin de période au passif.

Ces écritures sont contre-passées au début de la période suivante.

"Les dettes fiscales, salariales et sociales sont évaluées à leur valeur nominale.

"Les provisions pour pécules de vacances sont constituées au terme de l'exercice sur base des rémunérations.

"Les provisions pour gratifications au personnel sont constituées le cas échéant au terme de l'exercice sur base des montants arrêtés par le Comité de Direction.

10 : Conversion de postes en devises

"Les états financiers sont exprimés en euros (EUR).

Les actifs, passifs, droits et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les charges et produits sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle les produits ou les charges sont portés en compte de résultats.

"Les taux sont basés sur les informations disponibles sur www.oanda.com (utilisation des cours vendeurs de la devise à convertir en euros).

"Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, sont portés en compte de résultats.

?

COMPTE DE RESULTATS

1 : Revenus issus de la location d'actifs

"Les revenus issus de la location d'actifs, loyers et prestations de services, sont enregistrés en produits à concurrence du montant facturé lequel peut inclure des réductions et gratuités.

"Dans le cas où les décomptes de charges communes n'ont pas été facturés à la clôture de l'exercice comptable, les montants estimés à recevoir et/ou à rembourser aux locataires sont portés en créances/dettes pour leur montant net.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

"Le Conseil d'administration valorise les droits et engagements à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat, à défaut de valeur nominale ou en cas d'impossibilité de la déterminer, ils sont mentionnés pour mémoire.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

MECCO GOSSANT SA
Drève Richelle 161 / D boîte 19 à 1410 Waterloo (Belgique)
Numéro d'entreprise : 0425.023.811
RPM Brabant Wallon - Nivelles
(la « Société »)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers actionnaires,

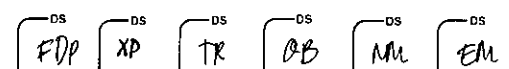
Nous avons l'honneur de vous présenter ce rapport concernant notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023, conformément à l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations.

A) OBJET DE LA SOCIETE

« La société a pour objet de faire, pour son compte ou pour compte de tiers, toutes opérations d'achat, de vente, de promotion, de location, de leasing, d'échange, d'exploitation, de gestion, de mise en valeur, de lotissements de tous immeubles généralement quelconques ou de biens meubles, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers ou mobiliers, de toutes entreprises de travaux publics ou privés, l'acquisition de toutes valeurs financières et boursières, la prise de participation dans toutes sociétés belges ou étrangères et toutes opérations financières.

Elle a également pour objet de faire, pour son compte ou pour compte de tiers, en Belgique ou dans les pays étrangers, toutes prestations de services et tous mandats, notamment sous forme d'études, d'organisation, d'expertises, de conseils, d'actes juridiques dans la gestion technique et industrielle, dans la gestion commerciale, mobilière ou immobilière, dans les matières informatiques, administratives, financières, économiques, commerciales et juridiques.

La société a aussi pour objet le négoce en gros, semi-gros et détail, de toute marchandise. Son activité pourra aussi porter sur le traitement, la transformation et le conditionnement desdites marchandises. »



B) ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE DE LA SOCIETE**ELEMENTS ESSENTIELS DES COMPTES ANNUELS****Mecco-Gossent****Etats financiers arrêtés au 31 décembre****2023****2022****Bilan**

Actifs immobilisés	14.027.062,22	84.689.362,18
Actifs Circulants	27.948.468,48	7.209.390,43
Total actif	41.975.530,70	91.898.752,61

Capitaux propres	36.528.692,19	33.739.444,23
Provisions pour risques et charges	2.459.056,44	2.035.603,14
Dettes	2.987.782,07	56.123.705,24
Total du bilan	41.975.530,70	91.898.752,61

Compte de résultat

Ventes et prestations	8.529.857,35	10.997.739,19
Coûts de ventes et prestations	- 2.796.685,33	- 3.912.041,77
Résultats d'exploitation (+/-)	5.733.172,02	7.085.697,42

Produits financiers	1.883.233,62	2.576.547,74
Charges financières	- 1.136.057,44	- 1.317.434,29
Résultats courants avant impôts (+/-)	6.480.348,20	8.344.810,87

Prélèvements sur les impôts différés	79.950,36	75.332,20
Transfert aux impôts différés	- 503.403,66	- 1.242.401,70
Impôts de l'exercice	- 1.211.575,54	- 883.609,95
Résultats de l'exercice après impôts (+/-)	4.845.319,36	6.294.131,42

**Prélèvements sur les réserves
immunisées**

	239.851,19	225.996,67
Transfert aux réserves immunisées	- 1.510.210,98	- 3.727.205,09
Résultat de l'exercice à affecter (+/-)	3.574.959,57	2.792.923,00

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de :	3.574.959,57 €
Le bénéfice reporté de l'exercice précédent s'élève à :	13.363.028,56 €
Résultat à affecter :	16.937.988,13 €

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Rémunération du capital :	2.056.071,40 €
Réserve légale :	0,00 €
Bénéfice à reporter :	14.881.916,73 €

Aucun événement susceptible de modifier le résultat n'est survenu après la clôture de l'exercice.

C) EVALUATION STRATEGIQUE DE LA SOCIETE**1. Evolution des bilans et compte de résultats**

Au cours de l'exercice sous revue, la Société a vendu le bâtiment situé Chaussée de Philippeville 119 à Marcinelle et l'ancien Mestdagh situé à Salzinnes. Une renonciation au droit d'accession a été signée pour le terrain situé à Hamme Mille. Pour le surplus, les actifs ont été amortis conformément aux plans d'amortissement.

Au niveau des immobilisations financières, le prêt consenti à une société liée a été remboursé mi-juin 2023 (-69M€), ce qui a permis de clôturer les emprunts bancaires (-53K€).

L'excédent de trésorerie qui en découle est placé à présent à court terme.

Le chiffre d'affaires présente une augmentation de 10% par rapport à l'exercice précédent (+0.492 K€) qui s'explique essentiellement par une l'indexation des loyers et l'arrivée de nouveaux locataires à Waremmes et Andenne. La baisse des autres produits d'exploitation s'explique par des plus-values sur ventes d'actifs immobilisés moins importantes cette année que l'an dernier (2 M€ en 2023 vs 5M€ en 2022).

La variation du coût des ventes et prestations (-1.115 K€) s'explique en grande partie par la reconnaissance, en 2022, d'une moins-value sur la valeur de la participation des Etablissements de Mabert (991 K€) suite à la liquidation de celle-ci.

La liquidation des Etablissements Mabert a également eu un impact sur les produits financiers (-1.000 K€) puisque la société avait distribué un dividende en 2022.

La créance long terme à l'égard de JEC Invest srl a été remboursée en milieu d'année. Concomitamment, les emprunts bancaires à l'égard de Belfius et KBC ont également été remboursés par la société (-200K€ sur les charges financières).

L'excédent de trésorerie a été placé en dépôt à terme (+271K€ d'intérêts perçus).

2. Evolution de l'activité

Les activités qui ont été menées sont des activités de gestion patrimoniale et de développement / mise en valeur des terrains détenus en propriété.

3. Identification et gestion des risques

Risque locatif

Les locataires sont essentiellement des enseignes reconnues et nationales (ex : Intermarché depuis 2023) ou internationales. Les loyers sont généralement payés par anticipation ; ils sont indexés sur la base de l'indice santé et évoluent donc avec l'inflation.

Le choix de sites-cibles de qualité, le caractère récent/rénové des immeubles et leur bon état d'entretien permettent également de limiter ce risque.

Risques liés aux assurances :

L'ensemble des polices d'assurance ont été souscrites pour prévenir de tout risque lié notamment aux destructions d'immeubles et incendies (adaptée aux valeurs de reconstruction des immeubles). Des polices RC Exploitation et Professionnelles sont également en place pour couvrir lié à la gestion de la Société.

Risque spécifique lié au contexte macro-économique :

Le contexte macro-économique, en ce inclus, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné des répercussions importantes, notamment une augmentation significative de l'inflation au sein de l'Eurozone.

Le conseil d'administration suit et évalue les risques financiers liés aux crises géopolitiques et notamment la hausse de prix des matières première, l'inflation et la hausse des taux d'intérêts pouvant avoir un impact sur l'évolution des projets. Une application d'une indexation est appliquée sur les prix de vente et sur les loyers.

Risque de financement et de taux

La société ne possédant plus de crédit bancaire, ce risque est à présent nul.

Risque lié à l'évolution de la réglementation :

L'évolution de la réglementation, notamment en matière environnementale et les obligations nouvelles susceptibles d'en résulter, pourraient avoir un potentiel impact sur la rentabilité de la société.

Plus spécifiquement, les nouvelles obligations résultant des réglementations en matière de gestion des sols, principalement pour la Wallonie, peuvent constituer un facteur de risque supplémentaire pour les sociétés immobilières.

La société adopte une attitude prudente dans la gestion de ces nouvelles obligations et a mis en place un certain nombre de procédure d'alerte pour ne pas en subir de dommages latents et prévenir tout potentiel risque à ce sujet.

4. Recherche et développement

La Société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

5. Utilisation des instruments financiers

Pas d'application.

6. Comité d'audit

Pas d'application.

7. Autres

Néant.

D) APPROBATION DES COMPTES ANNUELS - DECHARGE

Vu le contenu du présent rapport, nous vous invitons à approuver les comptes annuels à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la Société.

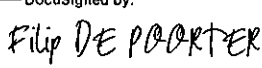
En outre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder décharge pour l'exercice de notre mandat durant l'exercice social écoulé, clôturé au 31 décembre 2023, en ce compris de la convocation de l'assemblée générale dérogeant aux dispositions légales et statutaires applicables (relatives à la convocation, aux formalités et aux délais).

Conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, nous vous demandons également de bien vouloir accorder décharge au commissaire, pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social écoulé, clôturé au 31 décembre 2023.

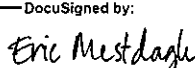
Fait à Waterloo,
Le 25 mars 2024

L'organe d'administration,

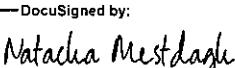
Filip de Poorter SRL
Administrateur
Représentée par Filip de Poorter

DocuSigned by:

D330889A5391447

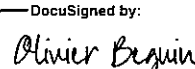
Buzz Management SRL
Administrateur
Représentée par Eric Mestdagh

DocuSigned by:

EDFCBA01B2B2439...

Natacha Mestdagh
Administrateur

DocuSigned by:

426EEAAEE12D419...

ABSOLute Consulting SRL
Administrateur
Représentée par Olivier Beguin

DocuSigned by:

E5175181E745437...

KEYSTONE SRL

Administrateur

Représentée par Thomas Rihoux

DocuSigned by:
Thomas Rihoux
77CF6F08147D40A...

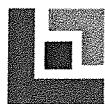
XAVIER PIERLET SRL

Administrateur

Représentée par Xavier Pierlet

DocuSigned by:
Xavier PIERLET
5E4957D3E780449...

RAPPORT DES COMMISSAIRES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE ANONYME « MECCO-GOSSENT »
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(COMPTES ANNUELS)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme **MECCO-GOSSENT** (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 06/04/2023, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 31 août 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme **MECCO-GOSSENT** durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels pour l'exercice de 12 mois de la Société, comprenant le bilan au **31/12/2023**, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 41.975.531 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 3.574.960 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au **31/12/2023**, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;



- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

En absence de personnel, la société n'a pas établi et déposé de bilan social à la banque Nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12,8° du CSA.



Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations, ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Suarlée, le 4 avril 2024

CHRISTOPHE REMON & CO SRL
Commissaire
Représentée par

Christophe REMON
Réviseur d'Entreprises

